

GFA DU DOMAINE PARENT
Madame FAGES Catherine
Place de l'Eglise
21630 POMMARD

PV/2024/01
Dijon, le 4 janvier 2024

Madame,

Suite au décès de Mme PARENT Simone au 15 septembre dernier et comme nous en avons discuté au cours de notre rendez-vous du 22 novembre dernier au domaine, vous nous avez saisi pour établir la valorisation de la part sociale du GFA DU DOMAINE PARENT à la date du dernier bilan comptable, soit le 31/12/2022.

Cette valorisation de la part sociale est établie dans le cadre suivant :

- ▶ les parts sociales sont valorisées selon la méthode de la valeur nette comptable corrigée,
- ▶ le parc immobilier, propriété du GFA, savoir les vignes, a été évalué en retenant la valeur moyenne de l'ouvrée suivant les évaluations faites par Me Antoine RODRIGUE et par Me Martine THOMAS CROLET (cf pièces jointes).

Il en ressort ainsi les éléments suivants :

VALEURS DES ACTIFS IMMOBILISES AU 31/12/2022

	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable corrigée
Vignes	80 494.00€	16 337 537.00€
Parts sociales	45.00€	45.00€
TOTAL IMMOBILISATIONS	80 539.00€	16 337 582.00€

VALEURS DES ACTIFS CIRCULANTS AU 31/12/2022

	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable corrigée
Créances	47 028.50€	47 028.50€
Autres créances	151.91€	151.91€
Disponibilités	45 060.20€	45 060.20€
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	92 240.61€	92 240.61€

ETAT DES DETTES AU 31/12/2022

	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable corrigée
Compte courant Mr PARENT Jacques	10 064.27€	10 064.27€
Avances et acomptes	7 000.00€	7 000.00€
Dettes fiscales	3 593.00€	3 593.00€
Résultat de l'exercice	50 743.34€	50 743.34€
TOTAL DETTES	71 400.61€	71 400.61€

VALORISATION DE LA PART SOCIALE AU 31/12/2022

Total des Actifs immobilisés	16 337 582.00€
Total des Actifs circulants	92 240.61€
Total des dettes	<u>71 400.61€</u>

TOTAL 16 358 422€

Nombre de parts sociales 665 parts sociales

Valeur nette comptable corrigée de la part sociale 24 599.13€

Du fait qu'il s'agit d'une société fermée (toute mutation à titre gratuit ou à titre onéreux nécessitant un agrément), il est d'usage de pratiquer une décote sur cette valeur nette comptable corrigée de la part sociale (entre 10 et 15%). Il est retenu une décote de 12.5%.

Soit une valeur vénale de la part sociale de 20 910 euros.

Compte tenu de cette valorisation de la part sociale, les droits détenus par Feu PARENT Simone s'élèvent à :

MONTANT DES DROITS DE Feu PARENT Simone	
Droits dans le capital social 8 parts sociales à 20 910.00 euros	167 280.00€
Solde du compte courant au 15/09/2023 et ce compte tenu de l'affectation du résultat clos au 31/12/2022	0.00€
TOTAL des droits de Feu PARENT Simone	167 280.00€

Ainsi les droits détenus par Feu PARENT Simone au sein du GFA DOMAINE PARENT à la date de son décès présentent un solde créditeur de 167 280.00€

Vous souhaitant bonne réception des présentes et,

Restant à votre disposition pour vous apporter tout complément d'informations,

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Pascal VUILLEMIN
Juriste fiscaliste

